

dieux et de prêter main forte à l'exécution des mesures sévères décrétées contre les chrétiens. Irrité de la résistance de ces légionnaires, Maximien les fit cerner et décimer dans le val resserré d'Agaune.

Le manuscrit original a été retrouvé par le P. Chifflet dans l'abbaye de Saint-Claude. Tillemont, Ruinart et les Bénédictins lui ont reconnu tous les caractères de l'authenticité. Le style, néanmoins, n'atteint ni à la correction, ni à l'élégance du style des traités sur la solitude et le mépris du monde. Voici un fragment du discours prêté par l'auteur au tribun Mauritius et aux principaux de ses centurions.

« Nous sommes tes soldats, ô empereur, mais nous sommes aussi, ce que nous confessons sans crainte, les serviteurs de Dieu. Nous te devons le service militaire; à lui, la conscience exempte de remords. Nous recevons de toi la solde due à nos devoirs, mais nous tenons la vie de lui. Exécuter, ô empereur, ta volonté, en ce que tu nous ordonnes, nous est impossible, ce serait renier Dieu, notre créateur et notre maître et ton Dieu comme à nous, que tu le veuilles ou non (1). Que tes ordres ne nous mettent pas dans une position si funeste qu'elle nous oblige à t'offenser et nous t'obéirons comme nous l'avons fait jusqu'à ce moment; sinon nous lui obéirons plutôt qu'à toi. Nous t'offrons nos bras contre n'importe quel ennemi; les tremper dans le sang innocent est à nos yeux un crime. Ces bras sont accoutumés à diriger leurs coups contre les méchants et contre les ennemis, non à mettre en pièces des justes et des citoyens (2). »

(1) *Velis, nolis*, expression d'une familiarité assez peu respectueuse, qui jure avec le ton général de la harangue. On la rencontre en saint Jérôme; mais ce Père ne l'emploie pas vis-à-vis d'un empereur.

(2) *Laniare pios et civis nesciant.*